

La souveraineté populaire est-elle possible ? La question du populisme

mardi 21 février 2017, par Pierre Khalfa

Le thème de la discussion traduit d'évidence la crise qui traverse actuellement nos sociétés. C'est aujourd'hui devenu une banalité de dire qu'il s'agit non seulement d'une crise économique et sociale, mais aussi, de mon point de vue surtout, d'une crise démocratique qui se traduit par une perte de légitimité de tous les pouvoirs institués. Je traiterai cinq points :

1. Les causes « immédiates » de cette crise ;
2. Les apories de la démocratie représentative ;
3. Quelle démocratie ?
4. Des problèmes soulevés par la question de la souveraineté populaire ;
5. Le populisme de gauche, une réponse en trompe-l'œil à ces difficultés.

Ce texte est issu en grande partie d'une intervention faite lors d'un débat avec Chantal Mouffe, animé par Christophe Ventura, organisé le 25 janvier 2017 par la Fondation Copernic, la Fondation Gabriel Péri et l'Institut de Tribune socialiste.

1- Les causes « immédiates » de la crise démocratique actuelle

Nous assistons depuis une trentaine d'années à deux phénomènes convergents. D'une part, l'hégémonie du consensus néolibéral dans les classes dirigeantes. Quel que soit le gouvernement en place, il applique, avec des variations à la marge, une seule et même politique économique et sociale. Dans cette situation, les notions de droite et de gauche tendent à s'effacer pour une partie non négligeable de la population. Toute une série de sujets sont explicitement exclus de la décision citoyenne [1] et toute remise en cause des politiques suivies est immédiatement disqualifiée. Les mécanismes mis en place par les gouvernements nationaux dans le cadre de l'Union européenne aboutissent à une gouvernance par les normes et à un fédéralisme autoritaire. La déclaration du président de la Commission, Jean-Claude Juncker, après la victoire électorale de Syriza, résume la situation actuelle : « Il ne peut y avoir de démocratie contre les traités ». Il y a donc une perte de sens du vote qui tend à se réduire à une méthode permettant de sélectionner des individus dans une lutte concurrentielle pour le pouvoir, comme Schumpeter l'avait analysé dès 1942 dans *Capitalisme, socialisme et démocratie*.

Le second phénomène renvoie à la multiplication des lois sécuritaires qui installent dans le droit commun des dispositions relevant de l'état d'exception : réforme de la procédure pénale

qui affaiblit le rôle de l'institution judiciaire, création de nouveaux délits, renforcement des pouvoirs de la police, fichage généralisé. En France, l'état d'urgence est reconduit régulièrement, alors même que son inefficacité en matière de lutte contre le terrorisme est largement admise. Les droits fondamentaux sont ainsi petit à petit détricotés et une épée de Damoclès pèse sur les libertés démocratiques.

Si ces deux phénomènes sont présents dans nombre de pays, s'y ajoutent en France les caractéristiques propres de la Cinquième République qui donne un poids déterminant à l'exécutif, lequel n'exécute d'ailleurs rien, mais gouverne sans contrôle réel.

2- Les apories de la démocratie représentative

On aurait cependant tort de s'en arrêter là et de penser ainsi en avoir fini avec les raisons de la crise actuelle et les problèmes rencontrés par la question de la souveraineté populaire, c'est-à-dire de la démocratie, pouvoir du peuple, « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple [2] ». De ce point de vue, on peut considérer que l'expression « démocratie représentative » est une contradiction dans les termes.

Le gouvernement représentatif contre la démocratie

On sait que les démocraties dites représentatives sont historiquement issues d'une forme de gouvernement, le gouvernement représentatif, que ses fondateurs opposaient explicitement à la démocratie. Jusqu'au XVIII^e siècle, le terme « démocratie » renvoyait à la cité grecque, en particulier à Athènes

[3], forme politique dans laquelle la notion même de représentation était inconnue et où le peuple assemblé, l'*ecclesia*, exerçait directement le pouvoir, le tirage au sort et la rotation étant la règle générale pour les postes exécutifs et les magistrats. Pour les Grecs, l'élection est un principe aristocratique : il s'agit de choisir les meilleurs, les *aristoi* [4]. Le gouvernement représentatif se construit donc en opposition explicite avec cette conception [5]. Contrairement à ce qui est avancé habituellement, le refus de la forme démocratique n'est pas justifié à l'époque par des raisons techniques, comme la taille des États modernes qui empêcherait le peuple de se réunir. Les fondateurs du gouvernement représentatif savaient parfaitement que les habitants, que ce soit dans les villages ou dans les villes, avaient l'habitude de se réunir régulièrement pour traiter de problèmes divers. Le refus de la démocratie est justifié par des raisons politiques. Il s'agit explicitement d'empêcher les classes populaires de se mêler des affaires du gouvernement.

Voici ce que déclarait Madison, un des pères fondateurs de la Constitution américaine : « Le but de toute constitution politique est, ou doit être, d'abord d'avoir pour gouvernement les hommes qui ont le plus de sagesse pour discerner le bien commun de la société ». Madison et ses amis (les *federalists*) opposent explicitement république et démocratie. La république se distingue par un corps de représentants. C'est un « corps choisi », non seulement parce que ses membres sont élus, mais parce qu'ils font partie des citoyens les plus distingués. L'objectif est alors de faire en sorte que les élus soient d'un rang social plus élevé que leurs électeurs. Non seulement le corps électoral est restreint (suffrage censitaire), mais les conditions d'éligibilité restreignent encore la couche des élus possibles (cens d'éligibilité).

On retrouve la même logique lors de la Révolution française avec Sieyès (*Qu'est-ce que le Tiers état ?*) pour qui, reprenant ainsi sur ce point ce que disait Hobbes auparavant, le peuple n'existe qu'à travers ses représentants « seuls dépositaires de la volonté générale ». Mais Sieyès va encore plus loin puisqu'il fait disparaître le peuple pour le remplacer par la nation : « La nation existe avant tout, elle est à l'origine de tout ». Ainsi, l'article 3 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen indique : « Le principe de toute souveraineté populaire réside essentiellement dans la nation ». Le peuple se trouve ainsi doublement escamoté : les représentants sont les seuls dépositaires de la volonté générale et la souveraineté n'est plus celle du peuple mais de la nation [6].

Ce processus aboutit à deux choses : d'une part la mise en place d'une oligarchie élective, ce que Montesquieu et Rousseau avaient parfaitement vu à partir de l'exemple anglais, d'autre part la négation du peuple dans ses composantes et ses contradictions, la loi Le Chapelier (1791) indiquant : « Il n'y a plus dans la nation que l'intérêt particulier de chaque individu et l'intérêt général ». Le leurre de la représentation (chez Hobbes) combiné à l'idée abstraite de volonté générale (chez Rousseau) aboutit à évacuer la diversité du peuple concret.

Un processus de démocratisation très partiel

Aux XIX^e et XX^e siècles, la fin du suffrage censitaire et l'élargissement du suffrage universel [7], arrachés de haute lutte, semblent transformer la nature du lien représentatif. S'y combine la montée en puissance du mouvement ouvrier avec l'apparition des partis de masse qui rapprochent le personnel représentatif de la base et permettent un engagement massif des catégories populaires dans l'action politique. C'est la fin du système des notables, et on assiste à une transformation sociologique du personnel représentatif : passage du notable à la petite bourgeoisie (avocats, journalistes, etc.) puis même aux ouvriers avec les partis communistes. Cependant, dès leur apparition, des analyses prémonitoires (Robert Michels, Moïseï Ostrogorski) mettent en avant le caractère oligarchique des partis de masse, notamment à partir d'une analyse de la social-démocratie allemande.

La mise en place progressive d'un État social vient conforter le système, dont la démocratisation s'accompagne de conquêtes sociales importantes. Le gouvernement représentatif se mue en démocratie représentative qui s'articule en quatre éléments : le suffrage universel, l'existence de droits fondamentaux et de droits sociaux, l'existence de contre-pouvoirs puissants, un espace public qui permet la confrontation des points de vue.

Ces quatre éléments sont aujourd'hui en crise profonde. La montée de l'abstention, surtout dans les classes populaires, fait apparaître ce que certains ont pu appeler un « cens caché ». Les droits fondamentaux et les droits sociaux sont attaqués de toutes parts. Les contre-pouvoirs traditionnels sont très affaiblis, et si de nouvelles formes d'organisation de la contestation apparaissent, elles n'arrivent que rarement à peser sur le cours des choses. Les partis politiques de gauche connaissent une crise profonde : non seulement leur efficacité est contestée, mais leur mode de fonctionnement vertical et hiérarchique entre en contradiction avec les aspirations des individus à l'autonomie. L'espace public traditionnel tend à dépérir, car nombre de thèmes politiques sont, de fait, délégitimés dans le débat public, ce d'autant plus que nous assistons à une concentration capitaliste dans les médias. L'espace public était traditionnellement un espace où la plupart des individus étaient des spectateurs et où s'affrontaient des personnes reconnues comme qualifiées (experts, responsables politiques ou syndicaux, journalistes). L'arrivée d'internet a totalement changé la donne pour le meilleur (démocratisation des possibilités de production et diffusion de l'information et du commentaire), et pour le pire (règne de la rumeur, force des visions complotistes, apparition aujourd'hui de la « post-vérité »).

La transformation du gouvernement représentatif en démocratie représentative n'a donc pas modifié la nature profonde du système. Nous vivons dans une oligarchie élective libérale : oligarchie, car nous sommes gouvernés par un petit nombre d'individus au service des plus riches ; élective, car nous sommes appelés régulièrement à choisir par notre vote ces individus ; libérale, car nous avons historiquement arraché un

certain nombre de droits que les classes dirigeantes essaient d'ailleurs en permanence de remettre en cause.

3- Quelle démocratie ?

La souveraineté populaire c'est, pour moi, l'autre expression pour parler de démocratie. Il faut en ce sens distinguer la souveraineté nationale et la souveraineté populaire : un État peut être parfaitement souverain dans ses relations aux autres États, sans qu'il y ait la moindre souveraineté populaire en son sein. Cependant, le sens du mot « démocratie » n'est pas donné d'emblée. Il baigne dans une certaine indétermination et sa définition fait l'objet de débats et de batailles politiques. Ainsi, le fait que la démocratie puisse être définie comme le pouvoir du peuple est contesté.

Démocratie, un mot indéterminé

Alain, philosophe aujourd'hui un peu oublié, ardent républicain, plutôt à gauche, mort en 1951, indiquait ainsi dans *Propos de politique* : « La fausse idée de la démocratie est que le peuple gouverne (...) La démocratie réserve au peuple un pouvoir de regard et de jugement, il n'en faut pas plus ». Il définissait la démocratie comme « un pouvoir de contrôle et de résistance (...) effort perpétuel des gouvernés contre les abus du pouvoir ». Cette position est loin d'être isolée. Elle a été celle des grands philosophes républicains du XIX^e siècle comme Renouvier ou Fouillé.

Plus près de nous, Claude Lefort, qui a été avec Cornelius Castoriadis l'un des fondateurs du groupe *Socialisme ou barbarie*, est sur une position similaire. Pour lui, la démocratie consiste à pouvoir contester le pouvoir politique et à revendiquer des droits contre lui. Il a d'ailleurs cette formule sibylline : « en démocratie, le lieu du pouvoir est vide ». Pour Lefort, il ne doit pas en tout cas être occupé par le peuple.

Dans un livre récent *Démocratie sans démos*, Catherine Colliot-Thélène indique qu'il faut abandonner le mythe de l'autolégislation et de la souveraineté populaire. Outre que cela n'a jamais existé – nous vivons dans des régimes oligarchiques – la mondialisation rendrait de toute façon illusoire l'idée même de souveraineté populaire. Catherine Colliot-Thélène défend elle aussi l'idée que la démocratie se caractérise par l'existence de droits subjectifs et la possibilité de combattre pour eux.

Il est certes indéniable que l'existence de droits individuels et collectifs caractérise un système démocratique. Mais faut-il pour autant faire son deuil de l'idée de souveraineté populaire ?

Affirmer la souveraineté populaire : un choix politique

À l'encontre des auteurs précédents, mon choix politique est de prendre au sérieux l'étymologie du mot « démocratie », pouvoir

du peuple – *kratos* ayant en grec un sens assez fort exprimant la puissance – et d'essayer d'en tirer un certain nombre de conséquences.

L'objectif doit être de créer les institutions qui permettent la *participation effective* de toutes et tous aux affaires qui les concernent et de mettre ainsi en place une démocratie active [8]. Deux mots importants dans cette phrase : *participation effective*, ce qui signifie qu'il ne s'agit pas seulement, même si cela est nécessaire, d'améliorer les mécanismes de la démocratie dite représentative, mais de créer la possibilité que toutes et tous puissent être parties prenantes de tout pouvoir existant dans la société.

Il ne s'agit donc pas de créer une société transparente à elle-même sans contradictions ni pouvoirs. Déjà présente en filigrane chez Rousseau, et portée dès l'origine du mouvement ouvrier et socialiste par des courants très divers, la société future est, dans cette tradition, une société sans contradictions, dans laquelle « l'administration des choses remplacera le gouvernement des hommes » (Saint-Simon repris par Engels dans *Socialisme utopique et socialisme scientifique*). Une telle conception fait l'impasse sur les multiples oppressions qui existent dans la société et qui ne se réduisent pas à l'opposition entre le travail et le capital. Et, surtout, elle fait l'impasse sur la politique au sens du débat contradictoire sur des choix opposés.

Si, comme le dit Jacques Rancière dans *La Haine de la démocratie*, cette dernière est « le gouvernement de n'importe qui », l'égalité est alors un présupposé de nature axiomatique et une visée pratique dont il faut créer les conditions. Cette égalité demande à être définie. Il ne s'agit pas de l'égalité des chances qui vise une égalité sur la ligne de départ – par ailleurs inatteignable – et une concurrence féroce pour les places par la suite, ni d'une égalité des capacités qu'elles soient intellectuelles ou physiques. Il s'agit ici d'une égalité de participation aux pouvoirs existants dans la société, pouvoirs qui se reconfigurent régulièrement.

En créer les conditions suppose un bouleversement économique et social d'ampleur. Il s'agit non seulement de prendre des mesures sur le plan économique [9] qui permettent de briser la domination du capital, mais aussi de construire une véritable démocratie sociale et de mettre en œuvre un processus permanent de lutte contre les oppressions, les discriminations et les inégalités sociales. Insistons sur un aspect, l'absolue nécessité de réduire le temps de travail au-delà même de l'objectif de création d'emplois. Tant que les individus travailleront huit heures par jour, sans compter le temps passé dans les transports et le fait de s'occuper des tâches domestiques – en grande majorité le fait des femmes aujourd'hui –, l'activité politique ne peut que rester le fait d'une infime minorité ayant le temps et la volonté de s'y adonner. La réduction massive du temps de travail est une des conditions les plus importantes qui soient pour favoriser l'implication dans la vie démocratique.

Deux confusions à éviter

La démocratie n'est donc pas seulement un régime institutionnel, mais un régime qui suppose des conditions économiques et sociales. Cependant, la question des institutions est décisive. Il est difficile de prévoir aujourd'hui ce qu'elles seront précisément, et tout schéma préétabli risque de se voir emporter par le mouvement réel, comme l'expérience historique nous l'apprend. L'histoire est création d'inédit et non reproduction du même. Cependant il me semble qu'il faut éviter deux confusions.

La première est celle entre représentation et délégation. C'est une confusion que fait Rousseau. Pour lui, en démocratie, le peuple exerce à la fois la fonction législative (ce qu'il appelle « le Souverain ») et la fonction exécutive (ce qu'il appelle « le Prince »). C'est évidemment impossible car cela supposerait que le peuple rassemblé fasse toutes les tâches concrètes liées à l'exercice pratique du pouvoir. Pour Rousseau, cela rend la démocratie impossible et l'on connaît sa formule célèbre : « S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement ». En réalité, aucun régime politique ne peut fonctionner sans délégation et, en démocratie, ces délégués ne représentent pas le peuple, ils en exécutent les décisions. Ainsi à Athènes, la fonction législative est exercée par l'*ecclésia* et les fonctions exécutives sont tirées régulièrement au sort.

La seconde confusion est celle faite entre État et institutions. Contrairement à une certaine tradition marxiste, l'existence de contradictions sociales n'implique pas automatiquement l'existence d'un État. Les anthropologues ont mis en évidence l'existence de sociétés sans État qui étaient traversées par des contradictions sociales. Au-delà des sociétés dites « primitives », une société relativement complexe, l'Athènes de l'âge classique, pourtant travaillée par de profondes contradictions de classes, ne connaissait pas d'État au sens précis que nous donnons à ce mot aujourd'hui, c'est-à-dire une instance séparée de la société, qui s'élève au-dessus d'elle, une pyramide bureaucratique, ce qui n'empêchait ni l'existence d'institutions, ni encore moins l'existence de la politique.

La critique de la thèse sommaire du dépérissement de l'État pour laquelle la disparition de l'État correspondrait à une société sans contradictions sociales, totalement transparente à elle-même, ne doit pas nous faire jeter le bébé avec l'eau du bain. C'est le rôle des institutions politiques de créer les conditions d'une participation pérenne des citoyen-nes à la décision politique. Comme l'indique Castoriadis, le rôle de l'action politique consiste en dernière instance à « créer les institutions qui, intériorisées par les individus, facilitent le plus possible leur accession à leur autonomie individuelle et leur possibilité de participation effective à tout pouvoir explicite existant dans la société » [10]. Cela suppose que soient remplies les conditions économiques et sociales de la démocratie, dont la réduction massive du temps de travail est la première.

4- Les difficultés de la souveraineté populaire

Prendre au sérieux le mot « démocratie » dans son sens étymologique est un choix politique qui suppose de traiter certains problèmes.

L'hypothèse anthropologique

« Le gouvernement de n'importe qui » repose sur une hypothèse, celle de l'égalité comme axiome de départ qui suppose que, *a priori*, chacun soit en capacité d'intervenir dans les affaires de la cité. Un débat philosophique fondateur a eu lieu à ce propos, dans le *Protagoras* de Platon, où ce dernier parle à travers Socrate. Pour Platon, la politique est affaire de vérité, il s'agit d'un savoir spécialisé que seuls certains peuvent posséder et il n'a pas de mot assez fort pour dénoncer ces boutiquiers qui osent, ignorants qu'ils sont, donner leur avis sur la marche de la cité.

Protagoras développe au contraire un mythe qui met en scène le fait que le discernement politique est partagé par tous. La politique n'est pas affaire de vérité mais d'opinion et les capacités politiques ne sont pas des savoirs techniques. Elles sont le produit du débat public. En ce sens, c'est la vie politique démocratique de la cité qui forme des citoyens aptes à la démocratie.

Disons-le, dans le débat Protagoras/Platon, c'est ce dernier qui l'a emporté, à tel point que tous les contempteurs de la démocratie n'ont fait que reprendre sous une forme ou une autre ses arguments. Rousseau, considéré pourtant comme un penseur démocrate, n'a pas été immunisé contre la rhétorique platonicienne. On connaît surtout à propos du peuple sa phrase célèbre dans le *Contrat social* : « De lui-même, le peuple veut toujours le bien, mais de lui-même il ne le voit pas toujours ». Il est moins magnanime à ce sujet quelque lignes avant : « une multitude aveugle qui ne sait pas ce qu'elle veut, parce qu'elle sait rarement ce qui est bien [11]. ». Il ajoute d'ailleurs plus loin que « C'est l'ordre le meilleur et le plus naturel que les plus sages gouvernent la multitude » tout en mettant cependant un bémol : « quand on est sûr qu'ils la gouvernent pour son profit en non pour le leur [12] ».

La souveraineté populaire peut-elle être absolue ?

La réponse est clairement non, sous peine de se transformer en tyrannie de la majorité. Cette question fut d'ailleurs le point d'accroche de penseurs contre-révolutionnaires comme Edmond Burke ou, plus près de nous, Carl Schmitt qui, dans *Légalité et légitimité*, indiquait que « celui qui dispose de 51 % peut rendre le 49 % illégal » et pour qui « un parti total (au pouvoir) fermera la porte de la légalité derrière lui [13] ».

Certes, les garanties institutionnelles ne seront probablement

pas suffisantes si une telle situation se présente. Elles n'auront de force que si elles s'accompagnent de mobilisations populaires importantes. Cependant, les garanties institutionnelles sont parties intégrantes de la construction d'un rapport de forces. Ainsi, un vote majoritaire ne doit pas pouvoir remettre en cause les libertés et droits fondamentaux, le droit des minorités et plus globalement ce qui fait la substance d'un État de droit.

La démocratie est le « régime de l'autolimitation » (Castoriadis). Il faut donc créer des institutions qui permettent cette autolimitation. Aujourd'hui, les cours constitutionnelles sont censées jouer ce rôle et on voit que des gouvernements autoritaires, comme en Hongrie ou en Pologne, s'en prennent à leur indépendance. Cependant, le mode de nomination de leurs membres et le caractère restreint de ces cours en affaiblissent considérablement la légitimité [14].

Ainsi conçue comme régime capable de s'autolimiter, et donc de créer des institutions qui le permettent, la démocratie ne s'oppose pas au libéralisme politique comme l'affirme Chantal Mouffe, qui reprend sur ce point les analyses de Carl Schmitt. La garantie de l'exercice des droits fondamentaux est la condition de toute vie démocratique. Comme le résumait Rosa Luxemburg dans sa critique du tour pris par la révolution russe : « Sans élections générales, sans liberté illimitée de la presse et de réunion, sans lutte libre entre les opinions, la vie se meurt dans toutes les institutions publiques, elle devient une vie apparente, où la bureaucratie reste le seul élément actif. C'est une loi à laquelle nul ne peut se soustraire. La vie publique entre peu à peu en sommeil. » (*La Révolution russe.*)

Le peuple existe-t-il ?

C'est un mot aux sens multiples qui renvoient à des usages contradictoires et à des projets politiques différents [15] : peuple vu comme ethnie aux fondements racistes, biologiques ou culturels ; les classes populaires, c'est-à-dire les dominés ; la multitude des individus ; la communauté politique des citoyens... L'évocation du peuple ne suffit donc pas à définir un projet politique même si on considère qu'un peuple est simplement l'ensemble des individus soumis au lois d'un État.

Si l'on prend deux conceptions progressistes du peuple – les dominés et la communauté politique des citoyens – les problèmes ne sont pas résolus pour autant. Dans le cas de la communauté politique des citoyens, deux questions apparaissent immédiatement : qui en fait partie ? quel est son périmètre ? L'instauration par la Révolution française de la distinction entre citoyens actifs et citoyens passifs, la longue lutte pour le droit de vote des femmes et aujourd'hui le statut des non-nationaux montrent que la réponse à la question de l'appartenance au peuple est l'objet d'une bataille politique, car elle recoupe des conceptions différentes du peuple. De plus, nous sommes là devant une difficulté majeure. Comme le note Manuel Cervera-Marzal, « s'il faut décider qui appartient au peuple, se pose immédiatement la question de savoir qui va prendre cette décision, autrement dit, qui va décider de ceux qui

devront décider ? [16] ».

Quant au périmètre de la communauté politique, les débats actuels sur la place respective de l'État-nation et de l'Europe en montrent l'actualité. Si la démocratie, conçue comme souveraineté populaire, ne peut s'appliquer que dans un espace territorial précis – il y a ceux qui décident et ceux qui sont exclus de la décision –, cela ne dit rien *a priori* sur la nature de cet espace. Si tout combat politique doit partir de la réalité des cadres existants, la réponse souverainiste, qui fait de la nation le référent ultime et indépassable, confond, de fait, souveraineté nationale et souveraineté populaire. Elle peut assez vite se transformer, comme dans le cas de Carl Schmitt, en une vision xénophobe de la démocratie.

Les problèmes ne se laissent pas non plus résoudre facilement si l'on prend le mot « peuple » au sens des dominés, du fait d'une multiplicité des oppressions croisées, d'une déterritorialisation et transnationalisation des dominations. Apparaît aussi un décalage entre le peuple dans son acception politique et le peuple dans son acception sociale. Le peuple n'existe donc que sous des formes diverses, souvent contradictoires, et Chantal Mouffe a raison d'affirmer qu'il faut « remettre en cause toute notion de "peuple" comme étant déjà acquise et dotée d'une identité substantielle [17] », même si, de mon point de vue, cette affirmation est contradictoire avec sa défense du populisme de gauche (voir plus loin). Il est illusoire de penser que le peuple puisse parler d'une seule voix. Il s'agit d'un problème majeur pour toute stratégie politique de transformation sociale.

5- Le populisme de gauche, une réponse en trompe-l'œil

Une remarque préalable s'impose. Si, comme l'écrit Chantal Mouffe dans un court papier qui résume son point de vue [18], « le populisme surgit quand on cherche à donner naissance à un nouvel acteur de l'action collective – le peuple – qui soit capable de reconfigurer un ordre social vécu comme injuste », le populisme a été alors de toutes les époques historiques : Périclès et le *démos* athénien, les Gracques dans la Rome républicaine, les acteurs de la Révolution française, le PCF et les « 200 familles », etc. Ils étaient, nous serions, tous populistes sans le savoir. L'élasticité de la notion en fait perdre tout l'intérêt.

En fait, l'emploi du mot « populiste » a aujourd'hui une fonction dans le débat public. Il permet de stigmatiser toute proposition et toute attitude de rupture avec l'ordre existant. Tout rejet des pratiques et orientations dominantes est ainsi disqualifié d'emblée par l'emploi de ce qualificatif. Il est indéniable que l'apparition du terme « populisme » est le signe manifeste du déficit démocratique actuel : les procédures démocratiques semblent le plus souvent tourner à vide. Faut-il pour autant se réclamer du populisme, fût-il de gauche ? Cette notion pose aujourd'hui, d'un point de vue stratégique, trois gros problèmes.

Une confusion politique

Qualifier, à l'identique, de populiste l'extrême droite [19] et la gauche de transformation sociale et écologique permet aux classes dirigeantes et aux médias dominants d'amalgamer des courants politiques opposés et ainsi de discréditer les propositions de cette gauche. Or, les partisans du populisme de gauche ne font en fait sur ce point que reprendre ce discours dominant.

Reprendre ce discours laisse entendre que nous aurions des choses communes avec l'extrême droite. Pire, cela entretient l'idée que cette dernière souhaite aussi rendre sa souveraineté au peuple. Cette confusion efface un double clivage, sur la définition du peuple et sur la question de la démocratie. Nous aurions ainsi les mêmes objectifs que l'extrême droite, seuls les moyens différeraient. Dans la situation actuelle, un tel sentiment ne peut que légitimer encore plus le Front national.

Définir l'ennemi, est-ce le problème principal ?

Le populisme fonctionne sur le mode du « eux et nous ». Chantal Mouffe [20] part de la conception de Carl Schmitt, qui fait de la discrimination entre amis et ennemis le point nodal de la détermination du politique. Elle s'en distingue cependant sur un point. Pour Schmitt, il s'agit d'éliminer un ennemi qui est un obstacle à l'homogénéité du peuple, alors qu'il s'agit pour elle de définir un adversaire dans une démocratie qui resterait pluraliste. Si cette distinction est fondamentale, elle est cependant loin de résoudre tous les problèmes.

En effet, si la désignation de l'adversaire est une condition du combat politique, elle ne doit pas nous amener à passer sous silence les contradictions – d'abord chez les dominants, contradictions qu'il s'agit d'exacerber –, mais surtout chez les dominés, car ces dernières sont un obstacle à la construction d'une stratégie hégémoniste. En effet, une même personne peut à la fois être exploitée par le capital, opprimée par d'autres exploités, ou en opprimer d'autres, et prise dans des configurations discriminantes. Il est donc impossible de réduire tous les antagonismes qui traversent la société à un antagonisme majeur, que ce soit le rapport capital/travail, pourtant fondamental, ou la division peuple/oligarchie portée par le populisme de gauche.

C'est ce qui rend difficile la construction d'une stratégie et d'un projet émancipateur. Comment faire converger, sur des objectifs communs, des combats se situant sur des terrains différents ? Comment faire pour construire une cohérence stratégique si aucun acteur particulier (le prolétariat, le Parti) ne peut la donner *a priori* ? Comment construire un projet d'émancipation qui tienne compte de la multiplicité des oppressions ? La réponse du populisme de gauche est qu'il faut construire le peuple comme sujet politique en lui désignant un adversaire, l'oligarchie, et en s'appuyant sur « la dimension affective en politique et la nécessité de mobiliser les passions par des voies démocratiques [21] ».

Cette réponse pose deux problèmes. D'une part, il est loin d'être sûr qu'*in fine* les gens choisissent l'ennemi que nous voulons : l'oligarchie ou l'immigré ? Roger Martelli a raison de rappeler que l'expérience montre qu'il est plus facile de désigner un ennemi proche, à côté de chez soi, qu'un ennemi lointain et inaccessible, comme par exemple la finance. Ce qui fait la force des partis d'extrême droite n'est pas dû seulement « au fait qu'ils expriment, même de façon très problématique, de véritables demandes démocratiques que les partis traditionnels ne prennent pas en compte [22] », mais aussi que « cette façon très problématique » a, comme le remarque Chantal Mouffe elle-même, pour nom la xénophobie. Les questions sociales et démocratiques sont vues à travers le prisme xénophobe et raciste et les passions mobilisées ne renvoient pas seulement à l'idée de peuple, mais surtout à la haine de l'autre. Mobiliser les affects et désigner un adversaire est certes nécessaire, mais cela ne peut se faire que sur la base d'un projet émancipateur porteur d'un imaginaire social de transformation, comme l'a été en son temps l'idée de communisme. C'est cet imaginaire qui doit être « à haute teneur affective », pour reprendre ici une expression de Chantal Mouffe. Face à l'extrême droite qui promeut une politique et un imaginaire du ressentiment, nous devons promouvoir l'espoir d'une société démocratique, plus juste et plus égalitaire.

D'autre part, l'idée même de « construire le peuple » pose problème. Car la question immédiate est « qui construit le peuple ? » Si on remplace le mot « peuple » par « prolétariat », on retrouve là la thématique classique du substitutisme avant-gardiste dans laquelle, *in fine*, le prolétariat, ici le peuple, doit être construit politiquement par une entité extérieure. Dans la logique de la représentation, les représentants incarnent le peuple par le moyen du suffrage universel. Cohérente, cette vision, on l'a vu, est porteuse d'une logique oligarchique. Qu'en est-il dans le populisme de gauche ?

Le non-dit du populisme de gauche

Le populisme se distingue d'autres processus politiques par un mode d'être de la politique tout à fait particulier, celui d'un rapport direct entre une personnalité se voulant charismatique et le peuple, ou d'ailleurs plus exactement le peuple s'incarne dans le meneur. Ce n'est donc pas simplement par effet de circonstances que les forces populistes sont essentiellement d'extrême droite. Il y a un lien étroit entre la démarche autoritaire du populisme et ce que proposent ces forces.

À la question « qui ou quoi construit le peuple ? », la réponse populiste est : c'est le chef qui construit le peuple et incarne sa volonté. L'homme providentiel (historiquement c'est le plus souvent un homme) fait exister le peuple comme entité politique à travers lui-même. En fait, contrairement au populisme de droite qui n'a pas ce genre de pudeur, le populisme de gauche évite généralement de traiter cette question. Ernesto Laclau n'hésite cependant pas à indiquer explicitement que, pour lui, « l'absence de meneur » équivaut à « la dissolution du politique [23] ». On le voit, il s'agit pour lui d'une question centrale.

Le populisme, qu'il soit de droite ou de gauche, est donc un autoritarisme et on voit mal comment la valorisation et le mythe du chef pourraient se retourner dans une perspective émancipatrice. Le paradoxe de cette affaire est que le populisme, qui critique la représentation parlementaire, ne fait que pousser à l'extrême la logique de la représentation : l'incarnation poussée à sa limite.

Sortir de l'impasse

Dans une perspective démocratique émancipatrice, le populisme, même dit de gauche, est une impasse. Comment en sortir ? Ernesto Laclau fait une longue citation d'un passage de *Psychologie des foules et analyse du moi*, où Freud évoque au contraire que le meneur pourrait avoir comme substitut une idée, une abstraction [24]. Il est dommage qu'il ne reprenne pas cette analyse féconde – il affirme au contraire juste quelques lignes avant que « La nécessité d'un meneur existe toujours [25] » – car elle permet d'entrevoir ce qui peut être l'élément moteur et unificateur. L'idée, l'abstraction, dont parle Freud dans ce passage, c'est le projet émancipateur qui doit être porté par notre imaginaire. Un tel projet n'est pas simplement un programme, pourtant indispensable, de mesures concrètes réalisables, mais une perspective d'avenir qui permet à l'espoir de naître et de résister aux vents contraires. Il n'y a aucune garantie pour que l'action politique en vue de

l'autogouvernement des êtres humains réussisse ou même puisse voir le jour. Cela dépend entièrement de nous, même si cette action s'enracine dans les contradictions du monde réel.

Sur quoi fonder une telle perspective émancipatrice ? Comme on l'a vu plus haut, on ne peut la fonder sur rien. C'est un choix politique que nous faisons (ou pas). Il peut être rationnellement argumenté, mais toute tentative pour en démontrer théoriquement la nécessité ne peut mener qu'à des théories spéculatives, que ce soit la théorie des droits naturels ou celle du communisme comme nécessité de l'histoire. Nous restons donc seuls avec nous-mêmes et c'est ce que nous décidons de faire ou de ne pas faire qui créera peut-être du sens. C'est pourquoi les questions stratégiques sont si importantes.

À l'idée ambiguë de « construire le peuple », il faut opposer le projet d'une convergence stratégique entre les différents mouvements de contestation de l'ordre néolibéral et sécuritaire [26]. Il s'agit donc plus d'une « autoconstruction » que de construction. Dans une perspective hégémonique, cela ne peut se faire que sur la référence à un projet commun qui soit capable d'être une force d'attraction politique et idéologique. C'est dans ce cadre qu'une organisation politique peut jouer un rôle par sa capacité d'initiatives et de propositions. Mais cela suppose une tout autre forme d'organisation que les partis politiques actuels, pétris de verticalisme et marqués par un rapport de similitude avec l'appareil d'État [27].

Notes

[1] Pensons entre autres aux fameux critères de Maastricht.

[2] Abraham Lincoln, *Discours de Gettysburg*.

[3] Je n'entre pas volontairement ici dans le débat sur la place des femmes et le rôle des esclaves. Sur Athènes, la littérature est immense : voir notamment Moses Finley *Démocratie antique, démocratie moderne*, Payot, 1976, Cornélius Castoriadis, *Les carrefours du labyrinthe*, notamment le tome 4, Seuil, 1996 ; Emmanuel Terray, *La politique dans la caverne*, Seuil, 1990 ; Pauline Schmitt Pantel et François de Polignac (sous la direction de), *Athènes et le politique*, Albin Michel 2007 ; Paulin Isnard, *La démocratie contre les experts*, Seuil, 2015. Pour une présentation synthétique, Pierre Khalifa, « [Retour sur les origines de la démocratie](#) ».

[4] Sont ainsi élus les stratèges et les responsables des finances de la cité, car ces postes nécessitant une compétence technique, il faut choisir les meilleurs

[5] Le développement qui suit est repris de Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Flammarion 1995.

[6] Voir sur ce point Myriam Revault d'Allones, *Le miroir et la scène*, Le Seuil, 2016.

[7] La France a le triste privilège d'être le pays qui a mis le plus de temps à passer du droit de vote réservé aux hommes au suffrage universel.

[8] Je ne parle volontairement pas de « démocratie directe », cette expression étant, soit rattachée à la démocratie grecque, qui, si

elle représente un germe (pour reprendre ici le terme employé à ce sujet par Castoriadis), ne peut évidemment être reproduite, soit au modèle conseilliste qui est historiquement marqué.

[9] Sur le plan économique, voir par exemple Fondation Copernic, *Changer vraiment !*, Syllepse 2012 ; et Attac, *Par ici la sortie, Cette crise qui n'en finit pas*, Les Liens qui libèrent, 2017.

[10] Cornélius Castoriadis, *Le monde morcelé*, Seuil, 1990, p.138.

[11] Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*, 10/18, 1963, p. 83.

[12] Jean-Jacques Rousseau, *Ibid*, p. 115.

[13] Cité par Jean-Claude Monod, *Penser l'ennemi, affronter l'exception*, La Découverte, 2007.

[14] Athènes avait institué une procédure d'autocontrôle du peuple par lui-même, le *graphe paranomon*. Un homme pouvait être accusé et jugé pour avoir fait une proposition à l'Assemblée du peuple, même si celle-ci l'avait adoptée. Il est alors jugé devant un tribunal tiré au sort et comprenant plusieurs milliers de personnes. Si la proposition était jugée illégale, son auteur pouvait être lourdement condamné et le vote de l'Assemblée annulé. Il s'agit donc d'une procédure d'appel du peuple contre lui-même, devant lui-même. Ce n'est pas une cour constitutionnelle restreinte, mais le peuple lui-même qui est le recours contre des décisions qu'il a lui-même prises.

[15] Dans un avant-propos rédigé pour la revue *Tumultes* n°40 (juin 2013), Etienne Balibar indique « repérer (...) quatre noms du peuple inscrits au premier plan par la tradition occidentale ».

[16] Manuel Cervera-Marzal, *La démocratie sous tension*, in *Utopia Nova. La démocratie radicalement*, « Tumultes », n°47, octobre 2016.

[17] Chantal Mouffe, *Carl Schmitt et le paradoxe de la démocratie libérale*, in, *Le paradoxe démocratique*, Beaux-Arts de Paris, 2016.

[18] Chantal Mouffe, « [Le moment populiste](#) », 9 juillet 2016.

[19] Chantal Mouffe n'emploie d'ailleurs pas le terme « extrême droite » mais « populiste de droite ».

[20] Chantal Mouffe, *L'illusion du consensus*, Albin Michel, 2016.

[21] *Ibid*, p. 106.

[22] *Ibid*, p. 107.

[23] Ernesto Laclau, *La raison populiste*, Seuil, 2005, p.81.

[24] *Ibid*, p. 79.

[25] *Ibid*, p. 78.

[26] Le débat avec Chantal Mouffe a montré que nous étions assez proches sur ces points malgré un vocabulaire différent.

[27] Voir l'intervention de Roger Martelli au Forum de Nîmes le 21 janvier 2017.